



**COMITE DE PILOTAGE CDRA**  
**REUNION DU 2 JUILLET 2007 – MONTALIEU-VERCIEU**

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS**

<b>Présents</b>	
<b>NOM Prénom</b>	<b>ORGANISME</b>
BUHAGIAR Jean Claude	CC Pays des Couleurs
GIROUD Christian	Président CLD
LOMBARD Robert	CC Pays des Couleurs
MENUET Serge	Président CC Pays des Couleurs
MOLINA Adolphe	Président CC Isle Crémieu
MORNEY Roger	CC Pays des Couleurs
MOYNE BRESSAND Alain	Chef de projet CDRA
RABILLOUD Andrée	Conseillère régionale
RIVAL Christian	Conseiller Général - Maire de Morestel
ROUX Elisabeth	Mairie de Tignieu-Jamezieu
VIALON Cécile	Rapporteur - Conseillère Régionale
<b>Invités</b>	
CLEUX Vincent	Syndicat mixte Boucle du Rhône
FRANCOIS Yves	Président de Cardon - CLD
GARCIN Jean Jacques	Président du Groupement des OTSI -CLD
<b>Excusés</b> Mme BLANC, MM. AVAZERI, CHOLLIER, COTTALORDA, GIRARD, LERAS, MOIROUX, PAVIET-SALOMON, PELLETIER, TUDURI.	

**Ordre du jour :**

- ① Mise en place du plan d'action CDRA – Appel à projet
- ② Point sur le travail du groupe Développement durable
- ③ Participation à l'étude de faisabilité Haut Débit Nord Isère
- ④ Point sur le projet Véloroute Léman à la mer
- ⑤ Point sur le projet LEADER
- ⑥ Bilan des actions transversales du CDRA 1 pour l'année 2006 – Reste à réaliser

## ① Mise en place du plan d'action CDRA – Appel à projet

Le projet de charte sera présenté en comité d'avis régional le 6 juillet à Valence. MM. MOYNE BRESSAND, MOLINA, BUHAGIAR, MORNEY ET GIROUD font partie de la délégation. En cas d'avis favorable de la Région sur notre charte, nous passerons à la 2<sup>e</sup> phase d'élaboration du CDRA : la mise en place du plan d'actions.

Les 17 fiches objectifs doivent se transformer en fiches actions comprenant pour chacune :

- constat,
- objectif,
- contenu,
- maître d'ouvrage
- plan de financement
- ainsi qu'une analyse sous l'œil du développement durable

Le budget devra être réparti parmi les 17 objectifs et les actions. Celui-ci a été recalculé plus précisément en prenant en compte les derniers recensements de population : 59 884 habitants et la richesse du territoire.

Le montant de la subvention régional pour le CDRA devrait ainsi être de :  $59\,884 \times 77,3 = 4\,629\,000$  euros.

NB : des financements complémentaires sont disponibles par le PSADER (volet agriculture/forêt/espace rural), ainsi que par les volets Habitat (5 à 8 € par habitant) et Foncier (5 à 8 € par habitant).

Le CDRA comprend 2 grands types d'actions :

- a) Les actions transversales (au minimum 50% des projets)
- b) Les actions intercommunales et communales

a) Les actions transversales seront portées par le Syndicat mixte qui pourra les déléguer par convention à des structures compétentes selon les missions.

b) Contrairement au 1<sup>er</sup> CDRA, la majorité des actions ne sera pas attribuée à un maître d'ouvrage prédéfini (la Région souhaite que les fiches actions soient ouvertes quant à la maîtrise d'ouvrage)

Un pré-appel à projet permettra d'identifier les acteurs potentiels et de calibrer les budgets. Il sera effectué cet été en passant par les trois communautés de communes (et les 4 communes isolées). Ainsi les projets des communes devront être présentés et validés par leurs communautés de communes.

Voici une liste d'actions dont la maîtrise d'ouvrage sera ouverte aux communautés de communes et communes adhérentes au CDRA :

Cadre de vie	1-1 Pôles urbains
Cadre de vie	2-1 Trame verte - Déplacement doux
Cadre de vie	2-4 Mise en valeur du patrimoine bâti
Cadre de vie	3- Actions Habitat-Foncier ( <i>en attente des conclusions de l'étude</i> )
Cadre de vie	4-3 Préservation et mise en valeur du patrimoine naturel
Economie	8-2 Requalification de friches
Economie	8-3 Immobilier d'entreprises et Aménagement des zones d'activités
Tourisme	5-1 Aménagement de boucles locales (en appui à la véloroute)
Tourisme	13-2 Aménagement de sites touristiques
Tourisme	13-5 Valoriser et animer le patrimoine
Social	16-1 Accueil Petite enfance
Social	16-2 Pôles de service Social/Santé
Social	16-3 Equipements et services Culture/Loisirs/Sport
Social	17-2 Animations et initiatives culturelles

Christian GIROUD s'interroge sur la position des associations. Celles-ci pourront :

- soit présenter des projets par le biais de l'appel à projet communauté de communes,
- soit être déléguées par le SYMBORD pour mettre en place une action transversale.

## ② Point sur le travail du groupe Développement durable

Adolphe MOLINA présente le travail du groupe Développement durable qu'il dirige avec Daniel GIMEL en partenariat avec le CLD.

L'objectif de ce groupe est d'accompagner la prise en compte du développement durable dans la politique et les actions du CDRA. Il interviendra en amont des comités de pilotage pour remplir la grille développement durable.

Il travaille actuellement sur un questionnaire permettant à chaque porteur de projet d'intégrer la dimension développement durable et au comité de pilotage de remplir la grille "développement durable". Ce questionnaire doit être à la fois souple, fonctionnel, mais aussi objectif et crédible.

## ③ Participation à l'étude de faisabilité Haut Débit Nord Isère

Lors du précédent CDRA, à l'initiative de la Communauté de communes du Pays des Couleurs, notre territoire avait mené une première étude sur l'accès au haut débit.

Celle-ci confirma le besoin important, tant pour les ménages que pour les entreprises, mais conclut que le territoire d'intervention devait être beaucoup plus large. Deux ans après, les territoires du grand Nord Isère se sont réunis pour lancer une étude à l'échelle Boucle du Rhône, Vals du Dauphiné, Isère Portes de Alpes, Rhône Pluriel et Bièvre Valloire.

### Contenu de l'étude

- 1- Un état des lieux en matière de réseaux et de services de télécommunications
- 2- Une analyse fine de la demande (identification des cibles prioritaires, entreprises, établissements publics, grand public...)
- 3- Plusieurs scénarii de schémas d'infrastructure
- 4- Une analyse détaillée du scénario retenu sur les volets technique, juridique, économique et financier

### Portage administratif et budget

C'est la communauté d'agglomération Portes de l'Isère (CAPI) qui porte le groupement de commande pour un montant d'étude de 120 000 euros (8 400 de participation de chaque territoire CDRA).

Pour cette étude, après sollicitation, la communauté de communes Portes Dauphinoises Lyon Satolas a souhaité participer.

### Calendrier

L'étude commencera en septembre 2007 et se terminera en février 2008.

### Référents:

Serge MENUET sera le délégué titulaire pour le territoire et Adolphe MOLINA sera son suppléant.

## ④ Point sur le projet Véloroute Léman à la mer

### Historique :

- ♦ 2002 : 1er projet par Territoire Rhône
  - sans suite (manque de concertation)
- ♦ 2005 : Mise en place Plan Rhône
  - Financement RRA 35 % + CNR 30%
- ♦ Début 2006 : Relance du projet VRLM et VV CFEL
  - Proposition de superposition CFEL/VRLM sur Pays des Couleurs (étude AF3V pour un tracé alternatif au CFEL)
  - Rencontre 3 territoires (PDLS – IC/BR – PC) pour identifier un tracé
- ♦ Avril 2006 : Rencontre Ain/Isère
  - Choix principe d'un itinéraire
- ♦ Fin 2006 : Rencontre technique CG01/38 + RRA
  - Principe itinéraire 80 km

Le projet d'itinéraire établi par les services du Conseil Général en collaboration avec les communes et communautés de communes concernées est présenté, ainsi qu'une estimation budgétaire prenant en compte les subventions Région et CNR

### Estimation budgétaire du projet de Véloroute Léman à la mer

Montants en milliers d'€ HT	Collectivités locales				Total
	CC Portes Dauphinoises	CC de l'Isle Crémieu + BdR	CC du Pays des Couleurs	CG 38	
Travaux + études =	697	499	1 149	3 901	6 246
Subventions RRA + CNR	453	324	747	1 322	2 846
Etudes pré-opérationnelles (après subv.)	9	6	14	48	77
Jalonnement (après subv.)	0	0	0	40	40
Participation CG01 (Pont de Lagnieu)	0	0	0	418	418
Reste à la charge des MO =	253	181	416	2 249	3 099

Comme convenu lors de la réunion Véloroute organisée par le Département le 5 juin, un dossier de présentation sera adressé à chaque communauté de communes durant l'été, avec le tracé précis par tronçon (type d'aménagement et maîtrise d'ouvrage) et le détail du budget études + travaux.

Il est rappelé d'une part, l'ampleur du projet (80 km), ainsi que l'opportunité touristique, économique et financière (subventions) d'une telle infrastructure.

Le calendrier prévoit un dépôt des dossiers de demande de subvention à la Région et à la CNR à l'automne 2007 et une réalisation des travaux entre 2009 et 2011.

#### ⑤ Point sur le projet LEADER

Après la présentation détaillée de la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt (DRAF Rhône Alpes) lors du précédent comité de pilotage, un accord de principe a été donné pour participer à l'appel à projet LEADER lancé par l'Europe et l'Etat fin 2007.

Le comité de territoire CARDON a transmis au Syndicat mixte une candidature pour mener cette réflexion sur une thématique : Patrimoine rural dans la Boucle du Rhône en Dauphiné. Cette candidature de CARDON est acceptée. Un lien fort sera prévu avec les actions CDRA.

#### ⑥ Bilan des actions transversales du CDRA 1 pour l'année 2006 – Reste à réaliser

Comme chaque année, le comité d'expansion présente un bilan des actions transversales financées par les EPCI et mises en place dans le cadre du 1<sup>er</sup> CDRA. Ce bilan a été préparé avec les services du Syndicat mixte.

Recettes (sur les 5 ans du CDRA 2001-2006) :	622 786 €
Dépenses déjà réalisées au 21/05/07 :	526 229 €
Dépenses liées à des actions en cours	85 170 €
Estimation du solde à reverser aux EPCI	11 388 €

La date butoir pour la réalisation des actions transversales est fixée à fin octobre 2007. Un bilan quantitatif et qualitatif est demandé aux structures porteuses d'opérations avant la fin de l'année 2007, afin que le solde puisse être reversé au 01/01/2008 aux EPCI signataires du 1<sup>er</sup> CDRA (au prorata du nombre d'habitant en 2001).

#### Questions diverses

. Le diagnostic du Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural (**PSADER**) a été élaboré conjointement par le Syndicat mixte et la chambre d'agriculture de l'Isère. Le document est consultable en ligne sur [www.symbord.fr](http://www.symbord.fr). Il sera présenté le 17 juillet à la Région par Robert LOMBARD et Yves FRANCOIS. Il identifie les objectifs et actions qui seront financés en plus du CDRA par le PSADER (crédits régionaux x2).

. Le **prochain comité de pilotage** CDRA aura lieu le 17 septembre prochain à Sermérieu.